
CENTRE D'ADIOPODOUME - SECTION SCIENCES HUMAINES

Abidjan - Côte d'Ivoire

La répartition de la population en Côte d'Ivoire

Commentaire d'une carte réalisée dans le cadre

de l'Atlas

par MM. J.P. DUCHEMIN
J.P. TROUCHAUD

Communication au Congrès de la WASA (West African Scientific Association)

Abidjan - Avril 1968

O.R.S.T.O.M.

Fonds Documentaire

N° : 1620

Cote B

Date : 7- JUL. 1982

ELABORATION DE LA CARTE ET MODE DE REPRESENTATION.

Nous avons pu disposer en Côte d'Ivoire de trois sources relativement récentes qui présentent, selon des approches différentes, des évaluations de population homogènes et détaillées.

Deux de ces sources : les recensements administratifs et les campagnes d'éradication de la variole nous donnent, chacune, une liste de localités avec leur chiffre de population.

La troisième, un ensemble de six grandes enquêtes par sondage, nous fournit des évaluations globales par région et nous permet de connaître le mouvement naturel de la population

Bien que ne comprenant pas un recensement exhaustif de style classique la documentation disponible est relativement complète.

Le recueil de ces chiffres, leur vérification et leur étude critique ont constitué notre premier travail.

Les recensements administratifs effectués dans le cadre des sous-préfectures prennent essentiellement en compte la population de "droit" dans les villages officiels. Dans certaines circonscriptions les cahiers de villages notent les populations immigrées, mais en général les mouvements migratoires restent mal enregistrés :

- Dans les zones de départ ils sont rarement notés, le caractère définitif ou temporaire de l'absence étant délicat à déterminer ;

- Dans les zones d'arrivée, la multiplication des installations, le caractère discret parfois clandestin des campements, leur dispersion, les rapports souvent très lâches entre autochtones et "étrangers", font qu'un grand nombre de ces implantations est mal connu et mal dénombré.

Le mouvement migratoire étant peu enregistré dans les zones de départ, un peu mieux observé dans les zones d'arrivée, la population migrante risque d'être omise ou comptée deux fois.

Enfin le recensement ne donne en aucune façon un instantané de l'état de la population. A l'intérieur de chaque sous-préfecture les opérations sont conduites sur plusieurs mois, voire plusieurs années ; une année de recensement n'est pas imposée, et la périodicité d'environ quatre ans demandée par l'administration centrale n'a pu être respectée partout.

Les campagnes d'éradication de la variole effectuées par l'Institut d'Hygiène, service dépendant du Ministère de la Santé, ont donné lieu à des comptages de la population.

L'action a été menée d'une façon continue dans toute la Côte d'Ivoire pendant les années 1961, 1962 et 1963 ; elle avait pour objet la vaccination dans tous les sites habités (villages officiels et autres) de l'ensemble de la population présente le jour du passage des équipes d'éradication. Les évaluations de l'Institut d'Hygiène notent donc les immigrants définitifs sur leur véritable lieu de résidence et d'activité, ce qui échappe généralement au recensement administratif, et donnent ainsi une répartition plus exacte de la population

Par contre elles enregistrent les migrants saisonniers dans les zones de plantation ce qui tend à fausser par excès les effectifs ; inversement certaines populations du nord de la Côte d'Ivoire ont partiellement fuit les opérations de vaccination.

Il n'en reste pas moins que ce dénombrement a couvert toute la Côte d'Ivoire en un temps relativement court se rapprochant des conditions souhaitables d'un véritable recensement. Homogène dans ses critères et ses méthodes, il est le seul "cliché" général que nous ayons.

L'évaluation de la population des villes présente un problème particulier.

Dès que les agglomérations dépassent 5 à 6000 habitants l'importance de la population flottante rend malaisé le décompte des résidents ; aussi les résultats des recensements administratifs sont presque toujours sous-estimés.

Les comptages de l'Institut d'Hygiène ne nous apportent pas de résultats meilleurs. Les séances de vaccination ont souvent coïncidé avec les jours de marché. En comptant avec les résidents, les ruraux de passage, les visiteurs, les immigrants non encore installés, les écoliers en pension etc... les évaluations de la variole sur-estiment généralement la population urbaine.

Nous avons donc été conduit à proposer pour chaque ville une estimation établie à partir des différentes sources disponibles mais corrigée par des informations recueillies sur place.

Les enquêtes régionales par sondage de 1962-1964, troisième source disponible, nous fournissent, entre autre, des taux de croissance annuels spécifiques à chaque région. Ces taux nous ont permis d'actualiser à une année de référence : 1965, les chiffres, chronologiquement disparates, des deux sources précédentes. La comparaison entre les deux évaluations a été ainsi rendue possible. Le choix définitif pour chaque sous-préfecture d'un chiffre de population a porté soit sur l'une ou l'autre évaluation, soit sur la moyenne. Le choix a été guidé par la critique des sources et par les informations recueillies sur place.

La population ivoirienne a été estimée en 1965, à 4 110 000 habitants dont 950 000 urbains.

Le mode de représentation choisi est classique. La population de chaque village est représentée par une combinaison de points noirs de cent habitants, et éventuellement par un ou plusieurs gros points de 1 000 habitants si la population du village dépasse ce chiffre.

De 4 000 à 25 000 habitants les agglomérations ont été regroupées en 5 classes déterminées par leur distribution statistique et représentées par un cercle proportionnel au centre de la classe ; au dessus de 25 000 habitants le cercle est directement proportionnel à la population ; ces cercles ont été portés en rouge.

Cette distinction par la couleur correspond, au dessus d'un seuil de 4 000 habitants, à une division provisoire entre population urbaine et population rurale.

A quelques exceptions près, les localités dépassant 4 000 habitants présentent un certain nombre de critères confirmant leur caractère urbain : aménagement et équipement d'un espace urbain, mode de construction, fonction administrative, commerciale et parfois industrielle, rôle de pôle d'attraction sur un espace rural etc...

ANALYSE DE LA CARTE.

Avant d'aborder cette étude il convient de rappeler les limites du mode de représentation utilisé ; ce type de carte ponctuelle fournit des informations précises sur le semis du peuplement ; la carte "donne l'image fidèle de la répartition de la population sur l'étendue représentée, mais sous une forme purement visuelle..."(1). Pour être complète, l'analyse du peuplement devrait s'appuyer sur une carte de densité indiquant les rapports chiffrés entre l'homme et l'espace.

Cette carte de densité reste encore au stade de l'élaboration et n'a pu être présentée.

Après un bref rappel des caractères généraux du peuplement ivoirien, nous essayerons de mettre en évidence une série de corrélations entre la localisation des hommes et les grands traits du milieu physique ; de déceler ensuite les

1 - G. SAUTTER - De l'Atlantique au Fleuve Congo - Une géographie du sous-peuplement - PARIS 1966.

traces que certains événements historiques anciens ou récents ont pu laisser dans la répartition du peuplement, d'analyser enfin l'implantation actuelle des villes.

Les caractères généraux de la répartition.

Le village constitue en Côte d'Ivoire la cellule de base du peuplement, cellule autrefois plus ou moins permanente et qui tend à se stabiliser définitivement avec le développement des nouvelles techniques de construction faisant appel au ciment et à la tôle. Seul l'habitat de type dispersé des Lobi, récemment implantés près des frontières du nord-est, est encore affecté d'une mobilité certaine, liée au système cultural.

Le village présente, en Côte d'Ivoire, une série de types diversifiés quant à la forme, au plan, à l'agencement des unités de résidence, au mode de construction employé. Ces types d'habitat coïncident approximativement avec les grandes divisions ethniques et culturelles ; il n'est pas possible ici d'en aborder l'analyse détaillée.

Le village varie également en effectif de population. La carte annexe indique la taille moyenne des communautés calculée à l'échelle des sous-préfectures. L'éventail de distribution paraît très ouvert, les valeurs se dispersent entre 50 et plus de 1 000 habitants par village ; la moyenne générale se situant un peu au dessous de 400 habitants. La taille des villages reste souvent constante sur de grandes unités de peuplement, toutefois des répartitions hétérogènes regroupant petits, moyens et gros villages, peuvent être notées ; elles révèlent en général des phases récentes d'essai-
image. Il en est ainsi dans certaines régions de savane : Touba à l'ouest, Odienné au nord-ouest, Bondoukou à l'est ; mais surtout en zone forestière où la recherche des terres pour les plantations de café et de cacao a provoqué depuis

une trentaine d'années l'apparition de multiples sites d'habitat dispersé.

Les variations de ^{la} taille, de l'espacement et de la disposition des villages les uns par rapport aux autres, déterminent sur la carte par points les différents aspects du semis du peuplement.

Ce semis est discontinu. Deux grands espaces à peu près vides s'étendent dans les forêts denses du sud-ouest et dans les savanes du nord-est où s'inscrit la réserve de faune de Bouna et ses prolongements. D'autres taches de moindre ampleur ouvrent la trame du peuplement soit en zone forestière où subsistent de vastes massifs isolés, soit dans les savanes soudanaises où se succèdent, entre 8ème et 9ème parallèle, une série de grandes étendues désertes rejoignant à l'est la réserve de Bouna.

La concentration du semis varie sensiblement d'une région à l'autre.

En règle générale, sur un fond de peuplement assez régulier caractérisé par un taux d'occupation compris entre 10 et 15 hab/km², ressortent des noyaux de population fortement regroupée où la densité rurale dépasse presque toujours 30 et atteint parfois 50 hab/km². Les concentrations humaines les plus remarquables se localisent autour de Korhogo, de Man, de Bouaké, de Gagnoa, et d'Abidjan. L'éparpillement diffus des villages reste la forme de répartition courante sur la plus grande partie de la Côte d'Ivoire mais des secteurs de l'ouest et du sud-est présentent un peuplement linéaire organisé le long d'axes routiers. Enfin dans les forêts du centre-ouest autour de Gagnoa, Lakota et Sinfra s'observe une disposition particulière : les villages s'ordonnent selon un schéma circulaire et dessinent sur la carte une série d'anneaux juxtaposés ou isolés de trois à quinze kilomètres de diamètre. Le peuplement ivoirien présente des

aspects variés et peut être considéré comme un facteur important de différenciation régionale.

Peuplement et milieu physique.

La confrontation de la carte de population et de la carte orographique met en évidence un fait presque général sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire : la concentration des établissements humains au centre des interfluves sur les parties hautes du relief.

Ceci peut être observé au niveau des grands ensembles du peuplement : les taches de forte densité se logent entre les principaux axes de drainage : Nuon, Cavally, Sassandra, Bandama, Nzi et Comoé ; de multiples exemples pourraient être notés : nous citerons la concentration de Bouaké occupant le sommet d'un dôme granitique entre Bandama et Nzi et la tache dense de Korhogo strictement délimitée par la crosse du haut Bandama.

A une échelle beaucoup plus réduite, au niveau de petits groupes de villages, l'analyse détaillée du peuplement montre que les fines ramifications du réseau hydrographique provoquent un cloisonnement identique. Quelques exceptions cependant peuvent être notées : des lignes de villages jalonnent certains cours d'eau dans les environs d'Odienné au nord-ouest, de Tanda à l'est, et au voisinage des lagunes dans le sud.

Les éléments d'explication restent encore fragmentaires. Les études que poursuivent les services de santé ivoiriens permettront peut être d'établir une corrélation, tout au moins en zone de savane, entre le sous peuplement des vallées et la présence de simulies et de glossines.

L'analyse des unités territoriales anciennes montre également que beaucoup de cours d'eau ont longtemps matérialisé des frontières ethniques ou politiques, soulignées par des marges de terres vides.

Les autres composantes du milieu physique peuvent avoir une influence sur le peuplement, mais seulement locale ; les grandes zones géologiques, pédologiques, climatiques, les grands domaines de végétation paraissent indifféremment vides ou fortement peuplés.

En zone de savane l'habitat tend à se disperser en semis régulier, en forêt se retrouvent plus fréquemment des semis irréguliers ou des alignements, mais aucune règle générale ne peut être clairement établie.

Peuplement et faits historiques.

Une série d'évènements anciens ou récents paraissent avoir joué un rôle déterminant dans la répartition actuelle de la population.

Les taches de forte densité correspondent aux noyaux d'implantation des grands groupements ethniques (Sénoufo, Dan, et Guéré, Bété et Dida, Baoulé, Agni, Atié, Abé et groupes lagunaires).

Des études sur la mise en place de certains de ces groupes ont montré l'ampleur et la complexité des mouvements de population anciens ; la convergence ou la superposition des vagues de migrants sur certaines zones privilégiées expliquent la plupart des concentrations actuelles.

A la fin du XIXe siècle les campagnes de Samory ont entraîné de profondes modifications dans la moitié nord de la Côte d'Ivoire.

La bande de densité faible ou nulle qui s'allonge à la limite de la zone forestière entre 8ème et 9ème parallèle et s'élargit au nord-est vers Kong et Bouna, correspond aux régions traversées et occupées par les troupes du conquérant. Inversement les deux noyaux denses préexistants : au nord le groupement Sénoufo de Korhogo, au sud le groupement Baoulé de Bouaké, ont pu se maintenir hors d'atteinte grâce à leur cohésion et se sont renforcés d'un grand nombre de réfugiés ou de captifs. Le bref passage de Samory a accentué les contrastes de la répartition dans les savanes de la Côte d'Ivoire.

- Pendant la période coloniale les modifications du peuplement interviennent essentiellement en zone forestière. L'administration, en plusieurs secteurs, a imposé des regroupements de population le long des axes routiers afin de disposer, sur place, des effectifs nécessaires à l'ouverture des itinéraires et à leur entretien. Ces mesures sont responsables des formes actuelles de peuplement linéaire observables surtout dans l'ouest (région de Duékoué, Guiglo, Vavoua, Daloa) mais également en quelques points des savanes Baoulé et des régions forestières du sud-est.

- Depuis 1930 environ, le développement des cultures industrielles a provoqué un afflux de migrants dans la moitié sud du pays et des modifications importantes dans la répartition.

Les régions déjà peuplées, ont connu une nouvelle phase d'essaimage à courte distance, une véritable dispersion intersticielle qui a comblé les vides du peuplement. De multiples campements et hameaux satellites ont occupé la périphérie des territoires villageois et les secteurs forestiers, propices aux plantations, restés jusqu'alors en réserve. L'installation d'immigrés a renforcé ces établissements.

En d'autres régions, jusqu'alors à peu près ^{vides} s'est effectuée une véritable colonisation des forêts intactes par les éléments immigrés : larges taches d'implantation pionnières s'agrandissant progressivement, ou percées linéaires le long de routes ou de pistes ouvertes par les exploitations forestières.

D'après une estimation récente (1) environ 250 000 personnes nées à l'extérieur résideraient actuellement en milieu rural de plantation.

Ces groupes immigrés comptent une majorité de Baoulé originaires de la zone dense de Bouaké et d'étrangers Voltaïques, Maliens ou Guinéens.

Ces infiltrations progressives de population du nord vers le sud ont renforcé la densité générale des régions forestières, ont comblé de multiples vides du peuplement ancien et ont accentué la dispersion de l'habitat.

La répartition des villes.

Les centres urbains regroupent une part croissante de la population ivoirienne : un habitant sur huit résidait en ville en 1954, un sur six en 1958, un sur quatre en 1965.

La carte met en évidence, dans la majorité des cas, un rapport direct entre la taille des villes et la masse de population rurale qui les entoure : les principaux centres de Côte d'Ivoire : Abidjan, Bouaké, Daloa, Man, Korhogo, Gagnoa... sont tous localisés au centre des unités

1 - L. ROUSSEL - Côte d'Ivoire 1965 - Population - Ministère du Plan - Abidjan 1967.

de peuplement les plus vastes et les plus denses. A une échelle plus réduite le schéma reste comparable : chaque noyau distinct de population sécrète sa propre petite ville.

Toutefois le rapport des effectifs entre population rurale et population urbaine ne constitue qu'un élément partiel d'explication. La carte révèle une densité plus forte des établissements urbains en zone de forêt.

Ce fait doit être lié au niveau plus élevé des revenus monétaires en milieu rural forestier, niveau dont dépendent étroitement les activités tertiaires et éventuellement secondaires des centres urbains. Les concentrations de villes observables dans certaines régions comme celle d'Abidjan ou celle de la "boucle du cacao", coïncident avec les secteurs où les productions de cultures industrielles sont les plus fortes. C'est dans ces régions que le taux de croissance démographique des villes au cours de la dernière décennie dépassent généralement 10 % par an.

Comme les régions rurales de plantation, les villes constituent les points d'aboutissement de courants migratoires dont l'orientation générale reste identique : du nord vers le sud.

Ce glissement progressif des populations originaires des régions défavorisées de savane vers les plantations et les centres urbains des régions forestières constitue depuis une trentaine d'années l'un des traits dominants de la géographie humaine en Côte d'Ivoire.